

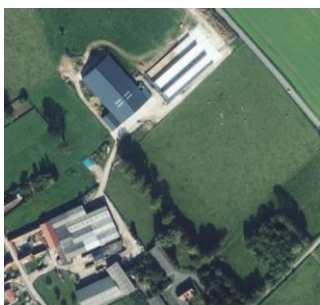
Changement climatique : Des exploitations qui s'adaptent

Damien et Sébastien ROCHE
GAEC ROCHE

LES EXPLOITANTS

Codirigeants du GAEC Roche en polyculture élevage laitier, Sébastien et Damien y sont associés depuis 2020. Leur volonté de maintenir et développer l'élevage laitier nécessitait une nouvelle stabulation qu'ils ont voulu moderne, adaptée face au changement climatique et économe en énergie.

L'EXPLOITATION



Main d'œuvre : 3 ETP

Commune : Enquin-lez-Quinegatte

Département : Pas de Calais (62)

Surface exploitée : 170 ha

Effectif laitier : 135 Vaches laitières

Production laitière moyenne : 39 kg / vache / Jour

Type de sol : divers types de sol

Cultures : blé, orge, maïs ensilage, luzerne, betterave, pomme de terre, lin



ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES CONSTATÉES

Pour Sébastien et Damien, le changement climatique se perçoit par une saisonnalité moins marquée, une variabilité interannuelle importante, un constat d'augmentation des températures tout au long de l'année : «*Il n'y a plus de saisons*» ; «*l'hiver est plus doux et humide alors que certains été sont bien plus chauds et secs*» ; «*Les années se suivent mais ne se ressemblent pas*» ; «*les extrêmes sont plus fréquents et intenses (dans le sec comme dans l'humide)*».

Ce premier constat établi, ayant été sensibilisé aux projections climatiques, et connaissant l'impact des fortes températures sur la production laitière et le bien-être des bovins, le projet de nouveau bâtiment ne pouvait être raisonné sans prendre en considération son adaptation face au changement climatique. «*Quand on investit dans un bâtiment de production en élevage, c'est pour longtemps ... On ne peut plus concevoir des bâtiments d'élevage comme avant car le climat à changer et changera encore. Il faut s'adapter pour réduire la vulnérabilité de notre élevage et fournir un meilleur confort à nos animaux.*»

MESURES MISES EN PLACE

- Construction d'un nouveau bâtiment d'élevage bovin adapté au changement climatique
 - Mise en place d'équipements économes en énergie
 - Mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation

ZOOM SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE LAITIER ADAPTÉ

Afin de limiter la surchauffe estivale, optimiser la ventilation du bâtiment et maximiser le bien-être des animaux, plusieurs solutions ont été mises en œuvre dans ce nouveau bâtiment.

Tout d'abord, les translucides en toiture ont été réduits au maximum et le toit est isolé. Les apports de lumières se font par le pignon Nord (plaques transparentes), ainsi que par les larges ouvertures sur toutes les longueurs du bâtiment.

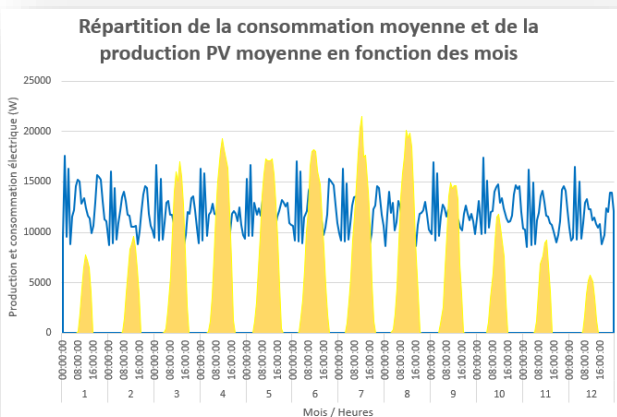
Ces ouvertures sont équipées de rideaux occultants automatiques permettant de réguler la ventilation en

fonction des besoins et des conditions extérieures.

Le béton a été réduit limitant ainsi le rayonnement indirect. De même, les couloirs d'alimentation sont en périphérie réduisant le rayonnement direct sur les animaux et les aliments

Enfin, 5 larges abreuvoirs sont présents avec une réflexion menée sur leur capacité et positionnement.

La nurserie est quant à elle accolée à ce bâtiment mais présente des caractéristiques d'isolation et de ventilation spécifique aux besoins des veaux.



EQUIPEMENTS PERFORMANTS

Afin de limiter la consommation d'énergie, plusieurs solutions ont été mises en œuvre.

Le tank à lait est dans un espace isolé du rayonnement et ventilé. Sa technologie est plus performante et un pré-refroidisseur permet de réduire la température du lait à son arrivée tout en tempérant l'eau d'abreuvement.

L'ensemble du bâtiment est équipé d'éclairage LED.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La recherche d'autonomie énergétique est un enjeu sur lequel Sébastien et Damien ont également souhaiter travailler.

Les équipements de traite robotisée, d'autres robots (racleur et repousse fourrage) et le tank à lait induisent des besoins électriques assez importants et réguliers au cours de la journée et tout au long de l'année.

Ce profil de consommation électrique a été étudié et a permis de dimensionner un projet solaire en autoconsommation d'une puissance de 36 kWc.

Cette centrale solaire permet de répondre à ¼ des besoins électriques annuels de l'exploitation.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

